

Je veux simplement que le ministre nous confirme qu'on a tout prévu pour que cet organisme soit prêt dans 36 jours, que sera en place dès le 16 avril une sorte d'organisme de surveillance dûment prévu par la loi. Le ministère de la Justice songe-t-il à modifier la loi établissant le Conseil économique du Canada ou toute autre loi établissant un organisme reconnu par la loi, si bien que le gouvernement ne se retrouvera pas dans l'illégalité, une fois de plus, à la fin de la période des contrôles?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, il est évident que le chef de l'opposition officiel ignore qu'il y a de nombreuses solutions à ce problème. Il est évident que le député s'énerve pour rien. Je lui ai dit qu'il aura une réponse la semaine prochaine.

\* \* \*

### RECOURS AU RÈGLEMENT

M. KNOWLES (WINNIPEG-NORD-CENTRE)—LES ERREURS DANS LE COMPTE RENDU DE PRESSE DU DÉBAT DE L'INDEXATION DES PENSIONS DES FONCTIONNAIRES

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à l'égard de questions posées il y a quelques minutes par le député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier). J'ajouterai que même si je ne leur en ai pas parlé, je suis certain que le député de Grenville-Carleton (M. Baker) et le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) m'appuieront pour ce rappel au Règlement. Je pourrais peut-être le présenter sous forme de question.

N'y aurait-il pas moyen que la Chambre demande humblement à la presse de rapporter fidèlement ce qui se passe ici et si elle ne le fait pas, ne pourrions-nous pas lui demander humblement de corriger ses erreurs?

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Les appels téléphoniques affluent déjà à mon bureau et je m'attends à recevoir 100 ou 200 lettres d'ici les prochains jours à la suite d'une erreur d'interprétation de nos débats d'hier.

Le président du Conseil du Trésor (M. Andras) a fait une déclaration fort claire à l'égard de l'indexation des pensions en précisant qu'en dépit de certaines modifications comptables, les fonctionnaires à la retraite qui touchent une pension n'ont pas à craindre qu'on leur supprime l'indexation. Pourtant, hier soir et ce matin, la presse a rapporté que les pensions pourraient être indexées certaines années et ne pas l'être d'autres années. On a également déclaré que dans certains cas, l'indexation serait réduite de moitié. Tout cela, comme l'a fait remarquer aujourd'hui le président du Conseil du Trésor, c'est parce qu'on n'a pas bien comprise la situation. Je pensais que nous l'avions tous comprise à la Chambre hier. La déclaration du ministre était claire. Mon ami, le député de Hamilton-Ouest a même reconnu que l'indexation était confirmée, malgré certaines critiques qu'il avait à formuler.

J'ai insisté sur ce point et j'ai prié hier la presse de ne pas se permettre de publier des manchettes alarmistes. Tous ceux qui ont participé au débat ont été d'accord là-dessus ainsi que le député de Grenville-Carleton d'ailleurs alors qu'il s'adressait à

### Pensions

un autre interlocuteur. Tous ceux qui hier ont fait des déclarations ou posé des questions l'ont fort bien compris. Nous nous retrouvons dans une situation où les faits ayant été mal rapportés, comme je l'ai déclaré, mon bureau d'Ottawa reçoit des appels téléphoniques de fonctionnaires retraités qui me font part de leur anxiété sans parler des lettres qui vont me parvenir par la poste.

A une question du même genre posée un peu plus tôt aujourd'hui, l'opposition a répondu par une boutade en demandant si nous allions perquisitionner les bureaux de la presse ou lui clouer le bec et la réponse est non. Tout ce que je demande, monsieur l'Orateur, c'est si la Chambre pourrait prier les journalistes de rapporter correctement les délibérations qui ont lieu dans cette enceinte et quand il y a erreur de leur part, de la rectifier. Peut-être que mon rappel au Règlement aura précisément pour effet de faire passer ce message. J'espère avoir en cela l'appui de ceux de mes collègues que j'ai désignés. Ils lèvent d'ailleurs la main. Ils sont tous d'accord avec moi. Je pense que je pourrais presque en faire une question de privilège à cause de tout le temps que je vais devoir consacrer au cours des prochains jours pour répondre à des appels téléphoniques et à des lettres afin de rectifier cette très grave erreur. Peut-être que le président du Conseil du Trésor pourrait également me donner son appui dans ce rappel au Règlement.

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, il est fort regrettable que nous ayons perdu l'un des membres de l'auditoire à qui s'adresse cette remarque. Je tiens à ce qu'il soit inscrit au compte rendu que je donne mon appui sans réserve au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et que j'espère que ce qu'il nous propose sera approuvé par les autres partis. J'ai lu certaines des manchettes et certaines conclusions des articles qui étaient censés informer le public, mais je n'ai pu trouver la moindre similarité entre ce qui s'est passé à la Chambre hier—non seulement au niveau de ce qui a été dit, mais de ce que laissait entendre l'attitude des députés de tous les partis—et les prétendus rapports de presse qui n'étaient même pas des éditoriaux et qui devraient se borner à présenter les faits.

C'est une question importante. Elle concerne deux types d'électeurs; le contribuable qui veut avoir l'assurance que les décisions prises sont sages et les retraités qui veulent que les engagements pris à leur égard soient respectés. Cette question a été longuement étudiée pendant des semaines. Le fait d'avoir tiré du rapport Tomenson-Alexander ou de tout ce qui a été dit hier à la Chambre le pire scénario possible et même d'être allé jusqu'à extrapoler au-delà des possibilités d'application pratique des solutions envisagées, constitue vraiment un manquement professionnel qui, à mon avis, devrait être corrigé volontairement par les media chargés de ces questions.

Je pourrais poursuivre ainsi car les autres précédents de ce genre ne manquent pas, mais j'espère que les journalistes tiendront compte cette fois-ci de nos observations et que d'autres députés d'autres partis se joindront à moi pour demander la même chose.